

DEVENEZ FORMATEURS (-TRICES) DE PECHE*

Le Fonds Piscicole de Wallonie et la Maison wallonne de la pêche asbl organisent une nouvelle session de formation de formateurs (-trices) de pêche.

Cette formation permet d'accéder au titre de « Formateur agréé » indispensable à la reconnaissance d'une future école de pêche agréée.

La formation se déroulera dans le centre de Liège (La Boverie) aux dates suivantes : mardi 7/02/2012, jeudi 9/02/2012, mardi 28/02/2012, jeudi 1/03/2012, lundi 16/04/2012, mardi 17/04/2012, jeudi 19/04/2012.

Au terme de cette formation, les candidats se verront proposé une évaluation écrite et orale sur les différentes matières abordées lors de la formation :

- la pêche et les instances piscicoles en Région wallonne ;
- la législation relative à la pêche ;
- les poissons et leur milieu (biologie et écologie) ;
- le code de bonne conduite du pêcheur ;
- le secourisme ;
- la pédagogie liée à l'initiation à la pêche et à la découverte du milieu aquatique ;
- l'organisation d'activités d'initiation à la pêche et de découverte du milieu aquatique ;
- la connaissance de la pêche au coup et d'autres techniques utiles en animation ;
- l'organisation d'une école de pêche agréée ;

La formation s'adresse à toute personne désireuse d'améliorer ses connaissances et compétences en matière d'enseignement de la pêche et de l'écologie des milieux aquatiques.

Une participation à la formation de 140 € vous sera demandée pour les cours, la délivrance du syllabus...

Si vous souhaitez vous inscrire à cette session 2012, nous vous invitons à renvoyer pour le **31 janvier au plus tard** :

- le formulaire d'inscription complété avec vos coordonnées précises
- une lettre de motivation (une page maximum)
- une photocopie de votre carte d'identité.

Attention, le nombre d'inscriptions est limité à 25 personnes, ne traînez donc pas trop !

Le tout est à envoyer à l'adresse : Maison wallonne de la pêche asbl
Rue Lucien Namêche, 10
5000 NAMUR

ou par email : info@maisondelapeche.be

Toutes les informations utiles seront disponibles sur le site www.ecolesdepeche.be.

* 25 janvier 2007 – Arrêté du Gouvernement wallon relatif à l'agrément des « écoles de pêche » et des formateurs ainsi qu'à l'octroi de subventions aux « écoles de pêche » agréées. (MB – 06.03.2007)

Formulaire d'inscription

Candidat

NOM :	PRENOM :	
Date de naissance :		
Adresse :		
.....		
Code postal :	Localité :	
Téléphone :	Fax :	GSM :
E-mail (obligatoire) :		

Vos objectifs et motivations

Décrivez votre parcours personnel dans le domaine de la pêche, vos expériences et objectifs dans l'enseignement de la pratique de la pêche et/ou la découverte du milieu aquatique : encadrement, animation, aide lors de stages de pêche et/ou de journées d'initiation à la pêche, tous publics confondus...

Photocopie de la carte d'identité

N'oubliez pas de joindre une photocopie de votre carte d'identité !